



ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE

Position et action de l'Académie royale de Belgique face à l'invasion de l'Ukraine par le régime de Vladimir Poutine

A l'attention de la Commission administrative de l'Académie
en sa réunion du lundi 28 mars 2022

en date du 22 mars

1. Constats

Le 24 février 2022 signe le retour de la guerre en Europe. L'Académie royale de Belgique (ci-après l'Académie) a condamné le plus fermement l'invasion de l'Ukraine par les forces armées de la Fédération de Russie¹. Elle a fait savoir sa solidarité particulière avec les savants et artistes ukrainiens ainsi que les savants et artistes russes qui condamnent cette guerre². L'Académie a également apporté son soutien à l'Union académique internationale (ci-après UAI)³ ainsi qu'à l'Alliance des académies européennes (ci-après ALLEA)⁴ qui ont pris position de la manière la plus catégorique. ALLEA a pris la décision de suspendre l'Académie russe, ce que l'UAI n'a pas fait. L'Académie tient, pour sa part, à souligner l'importance à ses yeux de soutenir les scientifiques et artistes dissidents russes qui sont toujours dans leur pays afin de veiller à ne pas les isoler davantage.

L'actualité nous indique que nous avançons chaque jour plus profondément dans l'engrenage de la guerre. Cette escalade et extrêmement dangereuse pour l'humanité tout entière et ne peut être considérée comme le simple passage d'une crise à une autre. Elle augure une période de dévastation, puis nous l'espérons, de transition et de reconstruction, probablement sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale. Notre attitude face à cette guerre est fondamentale. C'est l'avenir de la paix en Europe, si ce n'est dans le monde, qui se joue en ce moment. Nous serons jugés par l'histoire quant à la manière dont nous agissons aujourd'hui. Cette situation exceptionnelle justifie une mobilisation exceptionnelle du patrimoine intellectuel et moral de l'Académie et de ses ressources.

¹ Voir : <https://www.academieroyale.be/fr/actualites-detail/messages/communique-academie-royale-sciences-lettres-beaux-arts-belgique-sur-invasion-ukraine/>

² Parmi ceux-ci, LIEN article du Monde

³ Voir <http://www.unionacademique.org/en/news/24/statement-of-the-uai-on-the-invasion-of-ukraine?from=home>

⁴ <https://allea.org/support-for-ukraine/>

2. Enjeux

L'état de guerre est contraire aux exigences d'une société civilisée. La paix est une condition préalable incontournable pour rendre possible le développement d'une vie prospère, conforme aux idéaux d'égalité et de respect des limites planétaires qui sont les nôtres en tant que société savante⁵ et en tant que membres de l'espèce humaine.

Notre responsabilité en tant qu'Académie est triple, *a minima* :

-(I.) À court terme, nous avons un **devoir de solidarité** à l'égard des victimes de la guerre : membres du monde de la science et des arts ukrainiens, et membres du monde de la science et des arts russes opposés à la guerre et, ipso facto, en danger. Ce devoir s'impose d'autant plus que l'Académie a décidé le 6 décembre 2021 de décerner le 1^{er} octobre prochain le Prix de l'Académie 2022 à Madame Irina Scherbakova, germaniste et historienne russe, pour son combat, assumé en dépit des risques, en faveur de la vérité historique.

-(II.) Nous avons la **responsabilité de tout faire pour contribuer au retour et au maintien de la paix**, ce qui implique d'aider à non seulement comprendre les mécanismes en présence, mais aussi à préserver, construire et faire advenir les conditions d'une paix durable.

-(III.) En tant qu'institution d'excellence dans le domaine des sciences et des arts, nous avons le **devoir d'exercer un leadership par l'exemple**. Ainsi, notre Académie pourra inspirer, influencer ou entraîner l'engagement d'autres institutions dans la non-banalisation des enjeux de cette guerre.

3. Proposition d'action

En résumé :

La création d'un comité académique pour une paix durable (dénomination exacte à préciser) est initiée par l'Académie royale de Belgique (ci-après l'Académie). Les artistes ukrainiens et russes ayant critiqué l'invasion de l'Ukraine par le régime russe accueillis par l'Académie s'y rencontreront avec les membres de l'Académie.

Un effet de levier sera recherché en invitant les autres Académies membres de l'UAI ainsi que les savants et artistes à titre personnel à rejoindre cette initiative, en particulier les réfugiés ukrainiens et russes accueillis et soutenus par les Académies à l'étranger.

Sans présager de la réponse de l'UAI, le projet s'envisage comme une « entreprise » abritée au sein de l'Union académique internationale (UAI) et pilotée par l'Académie afin d'assumer la responsabilité historique qu'a l'Académie dans cette institution créée en 1919 et basée au Palais des Académies de Bruxelles pour contribuer à un monde en paix.

⁵ Déclaration conjointe ARB-KVAB : <https://www.academieroyale.be/fr/declarations-detail/messages/interpellation-commune-arb-kvabnbspnbsples-academies-plaident-pour-transition-acceleree-vers-avenir-durable-nbsp-3410/>

Au départ de l'Académie, un comité de coordination (Steering committee) rassemblant des Académicien.ne.s belges et étrangers sera établi pour piloter cette initiative.

Consciente que la possibilité de la paix relève des relations internationales et transnationales et de sa responsabilité historique au sein de l'Union académique internationale, l'Académie souhaite porter une impulsion décisive au niveau international afin d'orienter le travail des savants et artistes au service des conditions d'une paix durable, et notamment ceux qui seraient accueillis et soutenus financièrement par l'Académie, en s'inscrivant dans le cadre des missions de l'UAI. En effet, cette Union fondée en 1919 à la sortie de la Grande Guerre a été installée à Bruxelles, au Palais des Académies, afin que la Belgique savante puisse y jouer un rôle particulier. Étant donné la relation spécifique que l'Académie entretient avec l'UAI depuis sa fondation, son Secrétaire général étant, par tradition, le Secrétaire perpétuel de l'Académie, la responsabilité de l'Académie à cet égard est particulièrement significative. Le caractère historique de la situation actuelle nous appelle donc à assumer cette responsabilité.

"By the term Union, they gave expression to the feelings of fraternity, friendship, confidence, equality and liberty by which they were inspired and which continue to be the inspiration of the federation." Sir Eric Turner⁶

L'UAI a visé, dès son origine, à « encourager la création, basée sur l'élaboration d'une *langue commune* dans les sciences humaines » d'autant « d'outils transnationaux » dans une démarche résolument « transfrontalière et transculturelle »⁷. Comme le rappellent Bardez et Bertrams, **l'institutionnalisation de cette démarche au travers d'« entreprises » spécifiques, portés par une Académie-membre** (ou un Académicien), a notamment porté sur la mise au point d'un système de transcription phonétique applicable à toutes les langues parlées et dialectes et réalisé l'ambition de regrouper l'ensemble des connaissances sur les vases antiques disséminés à travers le monde (*ibid.* 34). Bardez et Bertrams écrivent ainsi que « la contribution originale de l'Union permet... de susciter un système normatif de recueil et diffusion, et... le faire converger autour d'un projet unique » (*ibid.* 34). Dès sa création, l'UAI collabore donc directement avec la Société des nations fondée en même temps qu'elle et en partage les idéaux de paix internationale.

L'Académie est consciente qu'elle porte, comme toutes les institutions contemporaines mais chacune dans son propre champ d'action, la responsabilité de tout faire pour contribuer à la possibilité de la mise en place d'une paix durable. **Elle reconnaît qu'elle a un rôle à jouer en aidant à analyser et favoriser les conditions de cette paix, en mobilisant à cette fin les savants et les artistes réunis en son sein, notamment d'origines ukrainienne et russe, ainsi que tous ses membres et en invitant les Académies sœurs réunies au sein l'UAI à participer à ce programme commun en développant une démarche « transfrontalière et**

⁶ <http://www.unionacademique.org/en/uai/history>

⁷ Renaud Bardez et Kenneth Bertrams, 2019, « L'Union Académique Internationale, un laboratoire de la diplomatie scientifique de l'entre-deux-guerres » in *D'une république des savants à une communauté de chercheurs. Regards sur l'histoire de l'Union Académique Internationale (UAI), 1919-2019*. Jean-Luc De Paepe, Pierre Jodoigne, Isabelle Algrain sld. Turnhout : Brepols, pp. 25-42, spéc. p. 33-34.

transculturelle ». Si l'UAI permit jadis la mise au point d'un système de transcription phonétique universel ou le regroupement de l'ensemble des connaissances mondiales sur les vases antiques, **l'Académie peut l'inviter aujourd'hui à contribuer à la compréhension et à l'avènement d'une paix durable**. Si ce n'est pas la communauté des savants et des artistes qui pensent les conditions de long terme d'une paix durable, qui le fera aujourd'hui alors que se déchaîne la guerre ?

Un **Comité de coordination** (*Steering Committee*) pour le **Comité académique pour une paix durable** est formé au sein de l'Académie. Il pourra être élargi à des membres issus d'Académies membres de l'UAI si ceux-ci le souhaitent. Il est placé sous l'égide d'un Académicien et d'une Académicienne et il comportera une douzaine de membres (voir point 4.).

Le noyau formé par les premiers savants et artistes accueillis à l'Académie se réunira de manière régulière sous l'égide du Comité de coordination avec le concours de tous les Académiciens et Académiciennes qui le souhaitent. Ce noyau s'agrandira en y invitant les savants et artistes accueillis par les autres Académies membres de l'UAI ainsi que leurs membres individuels. Par cet effet d'entraînement de la communauté scientifique et artistique, ce projet donnera de la substance à l'Enjeu III. **L'Académie pourra alors décider de proposer formellement ce projet comme une « entreprise », c'est-à-dire un projet abrité au sein de l'UAI afin d'inviter formellement un maximum de ses institutions-membres à s'y joindre**.

4. Éléments de mise en œuvre à discuter plus précisément :

Au départ, le **Comité de coordination** sera présidé par deux co-président.e.s et s'y impliquent en tant que membres une dizaine de membres de l'Académie.

Le Comité de coordination organisera de manière régulière une journée d'études sur les conditions d'une paix durable ouverte à tous les membres du **Comité académique pour une paix durable** au Palais des Académies mais sous format hybride (simultanément en modes présentiel et virtuel) afin d'y convier les membres des autres Académies membres de l'UAI, singulièrement les chercheurs ukrainiens soutenus par les Académies-sœurs et les dissidents russes. Une démarche sera faite par l'Académie pour diffuser largement cette invitation, au travers des canaux de l'UAI en particulier.

Les travaux du Comité bénéficiera d'un budget adapté à l'organisation de ces travaux et de l'appui d'un membre du personnel de l'Académie.

<http://www.unionacademique.org/en/news/24/statement-of-the-uai-on-the-invasion-of-ukraine?from=home>

Statement of the UAI on the invasion of Ukraine

March 7, 2022

DECLARATION OF THE INTERNATIONAL UNION OF ACADEMIES (UAI)

5 MARCH 2022

The International Union of Academies (UAI, Union Académique Internationale) was founded in 1919, in the wake of the horrors of the First World War, to support and develop international peaceful cooperation between scholars and researchers, and to benefit progress in the study of the human and social sciences.

Given its history, the UAI must condemn forcefully and resolutely the aggression led by Russia against Ukraine. Unleashed by the leaders of the Kremlin and their Belarussian allies, this brutal invasion of a neighbour, with whom it shares a long history, poses a difficult and painful choice to international organisations like the UAI that include among their members academic institutions belonging both to the invaded country, Ukraine, and to the aggressor, Russia.

In addition to its concern for the present and future fate of the Ukrainian population as a whole, caught up in a conflict for which they bear little or no responsibility, the UAI is concerned very specifically about the prospects of the thousands of academic researchers in Ukraine, and about the many academics in Russia (including students and doctoral researchers) who have had the courage to denounce the bellicose rhetoric of a country embarking on a dishonourable conflict. Given the growing level of repression in Russia that is forcing opponents of the government to go abroad, and given the growing number of Ukrainians obliged to flee the war and the violence of the Russian army, the UAI calls on its member institutions to devise programmes that will enable all affected researchers, wherever they are from, to continue their interrupted work and develop new projects.

In this spirit of fraternal cooperation, the UAI adds its voice to those of other universities and research bodies across the world in hoping for an end to these hostilities that, contrary to the free rights of peoples, are causing the massacre of civilians, the destruction of the economic and cultural fabric of a country and the migration of a population. At a meeting of the General Assembly of the United Nations on March 2nd, an overwhelming majority of countries condemned Russia for its repugnant military aggression, and the UAI hopes institutions across the world, including those in aggressor states, to avoid the growth of intellectual isolation and the emergence of cultural divides between researchers. In the context of international law, the academic that this great nation will hear and understand them.

In expressing this wish, the UAI also declares its strong desire to see the continuation of solid relationships and extensive cooperation between principles of peace, freedom, social justice, democracy and solidarity among all must continue to occupy their pivotal place, and continue to bring human beings together, today and above all tomorrow.